

TITRE PROFESSIONNEL

MANAGER D'UNITÉ MARCHANDE



Le-la Manager d'Unité Marchande organise le merchandising du rayon et des produits, gère les stocks et garantit la présence des assortiments permanents et saisonniers. Il anime et optimise les ventes, établit des prévisions, analyse les indicateurs de gestion et bâtit des plans d'actions. Il forme et monte en compétences les collaborateurs fait adhérer l'équipe aux projets commerciaux.

CERTIFICATION - DIPLÔME

Titre professionnel de niveau 5 (BAC+2) délivré par le Ministère du Travail et inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) n° 38676.

DURÉE DE LA FORMATION

Formation en centre : 1 jour par semaine

Total : 528 heures en contrat de professionnalisation
608 heures en contrat d'apprentissage



CONTRATS POSSIBLES

- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage | Code diplôme France Compétences : 36T31201



OBJECTIFS

Former des personnes à l'acquisition des compétences et des techniques professionnelles nécessaires à l'exercice du métier de Manager d'Unité Marchande,

Permettre aux apprenants d'accéder à l'emploi et d'être opérationnels sur un poste de Manager d'Unité Marchande en intégrant en particulier la familiarisation avec le milieu de l'entreprise,

Obtenir le titre professionnel « Manager d'Unité Marchande » niveau 5 (BAC+2).



COMPÉTENCES CIBLÉES

Développer la dynamique commerciale de l'unité marchande dans un environnement omnicanal

- Gérer l'approvisionnement de l'unité marchande
- Piloter l'offre produits de l'unité marchande
- Réaliser le merchandising de l'unité marchande
- Développer les ventes de services et de produits de l'unité marchande en prenant en compte le parcours d'achat omnicanal

Optimiser la performance économique et la rentabilité financière de l'unité marchande

- Etablir les prévisions économiques et financières de l'unité marchande
- Analyser les résultats économiques, financiers et bâtir des plans d'actions pour atteindre les objectifs de l'unité marchande

Manager l'équipe d'une unité marchande

- Recruter et intégrer un collaborateur de l'unité marchande
- Planifier et coordonner l'activité de l'équipe de l'unité marchande
- Accompagner la performance individuelle
- Animer l'équipe de l'unité marchande
- Conduire et animer un projet de l'unité marchande



FORMATION DISPONIBLE POUR :



MÉTIER S CIBLÉS

Le métier de **Manager d'Unité Marchande** s'exerce dans plusieurs secteurs d'activités, au sein des grandes et moyennes surfaces alimentaires ou spécialisées, boutiques ou négoce interentreprises.

Manager de rayon
Manager d'espace commercial
Manager de surface de vente
Manager d'univers commercial
Manager de rayon fabrication alimentaire/frais

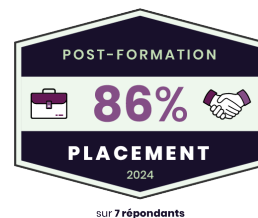
Manager de rayon non alimentaire ou alimentaire/sec
Responsable/Animateur
Responsable de magasin
Gestionnaire de centre de profit
Chef de rayon

Responsable de boutique
Gérant de magasin
Responsable de succursale
Responsable de point de vente
Responsable de département



POURSUITE DE FORMATION

La formation vise l'insertion directe en emploi. Vous pouvez envisager une poursuite de formation dans le cadre d'une **licence professionnelle** dans les secteurs du commerce ou de la vente.



PROGRAMME DE LA FORMATION*

Modules d'intégration

CCP1 - Développer la dynamique commerciale de l'unité marchande

- L'appareil commercial, la politique commerciale et la veille commerciale
- La gestion des stocks et des commandes, la réception, le stockage et l'inventaire
- Les différents démarques
- Le e-commerce
- Le Drive
- Le commerce responsable et l'économie collaborative
- Le développement durable
- Marchandisages et implantations
- L'action commerciale
- Anglais professionnel
- Les techniques de vente
- Les flux clients
- La fidélisation et la satisfaction de la clientèle
- Les réclamations et les litiges
- Sécurité au travail

CCP2 - Optimiser la performance économique et la rentabilité financière de l'unité marchande

- Les calculs commerciaux
- Les données liées à la gestion commerciale et financière
- Les prévisions économiques et financières
- L'analyse des résultats économiques et financiers
- Le plan d'actions

CCP3 - Manager l'équipe de l'unité marchande

- Gestion des recrutements, des contrats, des départs
- Gestion des emplois et des parcours professionnels
- L'intégration des salariés
- Promotion de la santé et de la sécurité des salariés
- Management et animation d'équipe
- Travail collaboratif
- Gestion de projet

Modules socio-professionnels spécifiques à l'apprentissage

Modules d'accompagnement à la certification et à l'emploi

*Le contenu peut évoluer en fonction du Référentiel RNCP ou du programme



LES + AU SERVICE DE VOTRE RÉUSSITE

Les modalités techniques et pédagogiques mises en œuvre, reposent sur des situations d'apprentissage variées disponibles en présentiel au centre de formation ou mixte (Blended learning).

Un suivi du travail réalisé et un **accompagnement individualisé** par une **équipe pédagogique experte**.

Une **planification adaptée** à vos besoins et définie au démarrage.

Une **plateforme e-learning « E-proévolution »** disponible 24h/24 et accessible sur ordinateur ou tablette. Notre outil en ligne vous propose une pédagogie riche : cours vidéo et interactifs, exercices, tests, quizz, études de cas, évaluations, forum, espace collaboratif etc.

Un **formateur référent** qui vous suit tout au long de votre parcours : suivi de votre parcours individuel et adaptation si besoin, accompagnement dans la recherche de votre stage, suivi en entreprise et coaching emploi.

Les cours collectifs : avec le formateur en face-à face ou en classe virtuelle

L'autoformation : Vous avancez à votre rythme sur votre travail. Vous pouvez envoyer votre travail à un formateur qui assure les corrections et les retours.

La communauté d'apprenants : Vous pouvez contacter les autres apprenants, échanger des travaux ou travailler en petits groupes grâce à nos outils collaboratifs.

Le tutorat pédagogique : Si vous avez des questions, besoin d'un avis ou d'une correction, vous pouvez contacter à tout moment votre formateur via appel téléphonique, mail ou visio-conférence.

Le tutorat technique : Vos formateurs peuvent vous dépanner ou vous mettre en contact avec nos services d'assistance pour résoudre vos difficultés d'ordre numérique.



EXAMEN

Les compétences du candidat pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury habilité par la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités sur :

Les résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

Une mise en situation professionnelle

Un entretien technique

Le Dossier Professionnel du candidat

Un questionnement à partir de production(s)

Un entretien final

Dans le cadre d'une validation partielle par Certificat de Compétences Professionnelles, le candidat est évalué pour chaque CCP sur la base des mêmes éléments.

S'il obtient tous les CCP du titre, le jury conduit un entretien final avec le candidat pour l'obtention du Titre complet. Si le candidat obtient seulement un ou plusieurs CCP, il a la possibilité de se représenter au(x) CCP restant à valider, dans la limite de la durée de validité du titre professionnel.

En cas d'échec complet sans aucun CCP obtenu, le candidat peut, après accord du jury, repasser l'examen 3 fois dans un délai d'un an à compter de la date de la première épreuve et dans la limite de la date de validité du titre professionnel.



PÉDAGOGIE INCLUSIVE ET ADAPTÉE À TOUS

Un référent handicap est disponible pour répondre à vos questions. Nous mobilisons également nos partenaires handicap locaux pour répondre à vos besoins. Nous proposons un accompagnement personnalisé au regard de la situation de handicap ainsi que la possibilité d'aménagements concertés avec le stagiaire ou le bénéficiaire concerné :

Possibilité de mobilisation des aides dans le cadre de Prestations de Compensation du Handicap ou des aides de l'AGEFIPH (aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité)

Possibilité d'aménager les horaires et le rythme de la formation, en fonction du format de la formation et des besoins

Compensation via les aides techniques, optiques, informatiques et électroniques : agrandisseur d'écran, logiciel zoom-texte, lecteurs d'écran, logiciel de reconnaissance vocale, trackball, joystick, claviers spécifiques, adaptateurs, etc.

Possibilité de solliciter une interface ou un interprète LSF

Possibilité d'adapter les supports de la formation (visuels adaptés, documents simplifiés)

Possibilité d'aménagement des modalités d'examen



ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX

Nos centres de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap :

- Accueil adapté
- Circulation facilitée
- Plan d'accessibilité affiché sur site



CONDITIONS D'ACCÈS

Pré requis pédagogiques :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BAC), ou justifier d'un niveau IV ou d'une expérience professionnelle dans le secteur du commerce
- Avoir un projet professionnel validé dans le secteur d'activité
- Disposer des compétences de base en informatique et en bureautique
- Maîtriser le français oral et écrit (compréhension et analyse de textes administratifs et juridiques, rédaction de comptes rendus)

Pré requis techniques (Si la formation se déroule tout ou partie à distance) :

- Processeur i5 ou i7 récent ou Ryzen 5 minimum (5ème génération)
- 8Go mémoire minimum (16Go fortement conseillé)
- Windows 10 ou 11
- Disque dur 512 Go
- Un accès Internet opérationnel en continu (fibre conseillée)
- Une webcam et un micro en bon état de fonctionnement

Les ordinateurs possibles avec ces préconisations : HP 15s-eq2000sf / Lenovo Yoga Slim 7 13ACN5-801 / Dell Vostro 3520 / Asus Vivobook



FINANCEMENT & RÉMUNÉRATION

Le coût de la formation est **pris en charge par l'OPCO** de l'entreprise. L'employeur rémunère l'alternant-e selon une **grille réglementaire** mise à jour chaque année.

ÉTAPES D'INSCRIPTION

La phase d'inscription sur la formation comporte 4 étapes :

- 1 - Transmission du Dossier de Pré-inscription avec les pièces demandées.
- 2 - Participation à une réunion d'information.
- 3 - Des tests de sélection permettant d'évaluer vos pré acquis (les compétences que vous avez déjà).
- 4 - Un entretien individuel permettant :
 - d'évaluer vos prérequis techniques et pédagogiques
 - de confirmer votre identité et votre projet professionnel
 - d'évaluer les freins qui pourraient entraver l'entrée en formation



**Pour tous renseignements,
contactez notre plateforme d'informations :**



02 49 09 14 59

candidat.rwo@retravailler.org

www.retravailler-ouest.fr